

Nice, le 30 Novembre 2021

SNUipp-FSU des Alpes-Maritimes et du Var à

Monsieur le Recteur de l'Académie de Nice
53 Av. Cap-de-Croix,
06181 Nice

Monsieur le Recteur de l'Académie de Nice,

Nous souhaitons vous interpeller à propos de la troisième partie de la prime REP+ qui va être versée sous peu.

Le montant de cette prime doit être attribué de manière inégale aux équipes, selon différents critères :

- Amélioration de la qualité du climat scolaire
- Déploiement des dispositifs d'égalité des chances, d'alliances éducatives et de soutien à la parentalité
- Mise en œuvre des temps collectifs de formation et de concertation.

Toutes les écoles des REP+ de l'académie de Nice remplissent ces conditions de manière égale et équitable.

En effet, toutes les équipes s'investissent dans de nombreux projets qui permettent de créer sur leur secteur un environnement calme et structurant pour les élèves et leur famille. La laïcité, la mixité garçons-filles, l'aide aux parents sont autant d'outils utilisés par les enseignant·es afin de favoriser l'intégration et la réussite scolaires des élèves. Les temps de concertation sont investis de manière maximale pour créer des outils favorisant les apprentissages.

Chaque enseignant·e multiplie les réunions et les rencontres, ne comptant ni son temps ni son énergie.

Chaque équipe est investie pleinement dans le projet de REP+ sans aucune exception.

Au vu de ces éléments, il nous semble donc important de garder cette cohésion et ce respect mutuel entre nos écoles.

Décider ainsi de qui « mérite » une prime plus importante qu'une autre risque de modifier cet équilibre tant recherché et qui est un levier certain dans la réussite de nos élèves.

Nous vous demandons d'accorder une part similaire à tous les enseignant·es des REP+ de l'académie afin d'éviter une mise en concurrence qui serait contre-productive.

Sinon, il convient d'expliquer précisément les critères retenus afin de privilégier certaines écoles à d'autres.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos sentiments les plus dévoués.

Gilles JEAN Secrétaire départemental du SNUipp-FSU 06
Virginie JACQUET Secrétaire départementale du SNUipp-FSU 83

SNUipp-FSU 06, 34 Avenue du Dr Ménard 06 000 Nice – snu06@snuipp.fr
SNUipp-FSU 83, 111 Av. Pierre et Marie Curie, 83160 La Valette-du-Var – snu83@snuipp.fr

